

# Charte Suisse Formation 65+

## La formation continue renforce !

Le pourcentage de personnes à la retraite continuera à augmenter au cours des prochaines années. D'un point de vue de politique sociale et sanitaire, il est très important de permettre à cette population de continuer à participer à la vie citoyenne.

- > **L'éducation favorise la communauté et le bien-être**
- > **Le plaisir favorise l'apprentissage**
- > **L'apprentissage nécessite des offres variées**
- > **La participation appelle accessibilité et qualité**
- > **Un impact présuppose la recherche**
- > **L'apprentissage à un âge avancé nécessite des conditions cadres encourageantes**

### **Nous sommes une alliance**

Les organisations impliquées dans le projet s'engagent à participer activement à la mise en œuvre de cette charte et à collaborer entre autres sur les objectifs suivants :

- Reconnaître les avantages individuels et sociaux de la formation tout au long de la vie
- Proposer une offre variée et accessible aux personnes retraitées
- Mettre en œuvre les nouvelles connaissances scientifiques
- Garantir la qualité des offres de formation pour les personnes de plus de 65 ans
- Collaborer en matière de politique éducative, de recherche, de mise en œuvre et d'évaluation.

Toutes les organisations qui s'engagent pour la formation des seniors sont les bienvenues à adhérer notre alliance.

Contact : [alliance@formation65plus.ch](mailto:alliance@formation65plus.ch)

- 1. L'éducation favorise la communauté et le bien-être**

Le fait que les personnes de plus de 65 ans participent à des activités éducatives au-delà de la vie professionnelle est dans l'intérêt des individus et de la société. D'un point de vue individuel, une formation continue améliore la santé physique et mentale, l'autonomie et l'autodétermination. D'un point de vue social, elle renforce la participation et la cohésion.
- 2. Le plaisir favorise l'apprentissage**

Les personnes à la retraite apprennent pour d'autres raisons que les personnes actives. Les motivations suivantes sont prioritaires dans leurs choix de participation à une formation : le plaisir d'apprendre, la curiosité et le besoin d'arriver à suivre les changements sociaux. En outre, le fait de participer à une activité de formation permet de créer de nouveaux contacts.
- 3. L'apprentissage nécessite des offres variées**

Puisque les besoins en formation, les expériences et les compétences des personnes retraitées sont hétérogènes, des formats de formation différents et des contenus variés sont nécessaires.
- 4. La participation appelle accessibilité et qualité**

L'accessibilité et une didactique adaptée sont essentielles pour les personnes du troisième et quatrième âge. C'est pourquoi il faut prendre en compte individuellement la formation préalable, la langue, le lieu, le temps et l'état de santé de chaque personne. Des offres de qualité favorisent l'acquisition, le maintien et l'utilisation de compétences.
- 5. Un impact présuppose la recherche**

Pour que la formation puisse être dispensée de manière spécifique selon les besoins du groupe cible, une recherche adaptée est indispensable.
- 6. L'apprentissage à un âge avancé nécessite des conditions cadres encourageantes**

La mise en œuvre de la charte nécessite des conditions cadres contraignantes aussi bien sur le plan législatif que financier.

## Premiers signataires



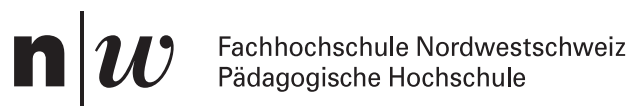
U3 Suisse | Fédération Suisse des Universités des seniors



AUPS | Association des Universités populaires suisses



Pro Senectute Suisse



FHNW - Chaire de formation des adultes et de formation continue, Haute école spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse

## Co-signataires

- WiseLearn Learning Innovations Zurich
- Collegium 60plus
- UZH Healthy Longevity Center